

COMMUNE DE SAINT-GENIS-POUILLY
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 OCTOBRE 2022 à 19 HEURES 30
AU CENTRE CULTUREL JEAN MONNET

LISTE DES DELIBERATIONS

Date de publication : Jeudi 6 octobre 2022

Personnel Communal

1 - Délibération n° 2022.00119 - Modification du tableau des emplois au 6 octobre 2022 et au 1er novembre 2022. *Approuvée à l'unanimité*

2 - Délibération n° 2022.00120 - Création d'emplois non permanents - Accroissement saisonnier d'activité. *Approuvée à l'unanimité*

Culture

3 - Délibération n° 2022.00121 - Adhésion 2023 à l'association Bermuda. *Approuvée à l'unanimité*

4 - Délibération n° 2022.00122 - Remboursement de frais de déplacement à un agent communal - Festival d'automne – Paris 2022. *Approuvée à l'unanimité*

5- Délibération n° 2022.00123 - Festival "P'tits Yeux Grand Ecran" - Convention de partenariat avec le cinéma municipal "Le Patio" de Gex. *Approuvée à l'unanimité*

6 - Délibération n° 2022.00124 - Convention de partenariat pour l'accueil de la compagnie ELYO en résidence de création avec actions pédagogiques. *Approuvée à l'unanimité*

7 - Délibération n° 2022.00125 - Convention de partenariat avec la Comédie de Genève pour l'accueil d'un spectacle au Théâtre du Bordeaux. *Approuvée à l'unanimité*

8 - Délibération n° 2022.00126 - Renouvellement de la convention de partenariat - « Spectacle PASS REGION » avec la région Auvergne Rhône Alpes – 2022-2027. *Approuvée à l'unanimité*

Intercommunalité

9 - Délibération n° 2022.00127 - Pays de Gex Agglo - Communication du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets - Année 2021. *Prise d'acte*

Mise en œuvre de la délégation au Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- Budget Principal 2022 - Section d'investissement : Mouvement de crédit entre chapitre de dépenses réelles n°2
- Saison 2022/2023 - Tarifs des spectacles
- Convention de mise à disposition de locaux au Centre d'Information et d'Orientation
- Contrat de cession d'exploitation d'un spectacle - Saison 2022/2023 – Bon Anniversaire Jean
- Contrat de cession d'exploitation d'un spectacle - Saison 2022/2023 – Et si l'amour c'était d'aimer
- Contrat de cession d'exploitation d'un spectacle - Saison 2022/2023 – Fiers et Tremblants
- Contrat de cession d'exploitation d'un spectacle - Saison 2022/2023 – Une Histoire d'amour
- Contrat de cession d'exploitation d'un spectacle - Saison 2022/2023 – L'école des femmes
- Contrat de cession d'exploitation d'un spectacle - Saison 2022/2023 – Hypogé
- Contrat de cession d'exploitation d'un spectacle - Saison 2022/2023 – Cœurs Fugitifs »
- Contrat de cession d'exploitation d'un spectacle - Saison 2022/2023 - LAWRENCE D'ARABIE

- Contrat de cession d'exploitation d'un spectacle vivant - Saison 2022/2023 - Madame Fraize
- Contrat de cession d'exploitation d'un spectacle - saison 2022/2023 - Les Femmes de Barbe Bleue
- Contrat de cession d'exploitation d'un spectacle - saison 2022/2023 – Désobéir
- Contrat de cession d'exploitation d'un spectacle - Saison 2022/2023 - L'Idiot
- Contrat de cession d'exploitation d'un spectacle pour la médiathèque "Flic-Flac"

Fait à Saint-Genis-Pouilly, le 6 octobre 2022



Le Maire,

Hubert BERTRAND

Les délibérations, décisions et arrêtés du Maire sont publiés sur le site internet de la ville et consultables en mairie.